

Assemblée générale
annuelle virtuelle
Jeudi le 18 juin 2020
10h00



Inscrivez-vous : anrf@bellnet.ca



AVIS À TOUS LES MEMBRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE DES MEMBRES DE LA SECTION DE QUÉBEC – PAR VIDÉOCONFÉRENCE

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

En raison des règles sanitaires actuelles, vous êtes convoqués à l'Assemblée générale des membres qui se tiendra par vidéoconférence ou téléphone. Il est indispensable que vous vous inscriviez sur le lien ci-après.

DATE : Jeudi 18 juin 2020, de 10h00 à 11h30

ORDRE DU JOUR

10h00 -

1. Mot de bienvenue et rapport du Président
2. Dépôt du Rapport financier 2019
3. Budget 2020
4. À la recherche d'un vérificateur
5. Information sur la modification du règlement sur la tenue d'assemblées et réunions virtuelles
- 6. Tirage de prix de présence**
- 7. Invitation à un concert.**

11h30 - Fin de l'Assemblée

Voici l'information sur les changements proposés au Règlement :

2.5 Assemblée et réunion virtuelle

- (1) Une assemblée ou réunion peut être en personne ou virtuelle, ou les deux.
- (2) Si l'assemblée ou réunion est virtuelle en tout ou en partie, un avis de 7 jours par internet ou par téléphone est suffisant et tout participant est considéré comme ayant renoncé à l'avis.
- (3) Nonobstant les articles relatifs au quorum, une assemblée ou réunion virtuelle en tout ou en partie, se compose du total des personnes participantes.



Cette modification du Règlement a été votée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 7 mai 2020, et demeure en vigueur jusqu'à confirmation, modification ou rejet par la prochaine assemblée générale, selon l'article 10.2.2. du [Règlement](#).
